

Elections législatives des 23 et 30 Novembre 1958

2e Circonscription des Vosges (Saint-Dié)

Electrices, Electeurs,

La crise économique menace notre département. Déjà de nombreux travailleurs du textile sont touchés et le commerce connaît la récession.

La guerre se poursuit en Algérie.

Jamais, sans doute, depuis dix ans la situation de notre pays n'a donné lieu à tant d'inquiétudes.

Si nous ne voulons pas que la France sombre dans la décadence et le désordre, que notre économie périclite et emporte notre monnaie, il est nécessaire de changer de politique.

Mais on ne fait pas un costume neuf avec des morceaux de drap usés.

On ne fera pas une France prospère et respectée avec ceux qui portent les responsabilités de nos malheurs.

Le 23 novembre, vous aurez à désigner **UN** député, **et un seul,** pour représenter votre circonscription à l'Assemblée Nationale.

Ce député doit être indépendant du grand patronat vosgien si vous voulez qu'il puisse œuvrer dans l'intérêt de la grande majorité des électeurs.

Et pour qu'il ait de l'autorité, il ne doit pas porter la responsabilité des difficultés actuelles.

Cela dicte votre choix.

Les candidats qui se présentent contre moi appartiennent ou se réclament **TOUS** d'organisations politiques qui se partagent le pouvoir depuis dix ans.

Vous savez donc aujourd'hui à quoi vous en tenir !

Les promesses jamais remplies, la « cuisine » politique, contribuent à déconsidérer le régime parlementaire.

Celui-là est mal placé pour dénigrer le « système », qui a accepté les portefeuilles dans les ministères les plus divers !

Mais la crise est là, vos impôts sont plus lourds, le commerce va mal, les victimes de guerre et les vieux sont ignorés, nos campagnes se désertent.

Il faut en finir avec ceux qui vous trompent !

Le général de Gaulle lui-même ne vient-il pas d'interdire aux prétendus « gaullistes » le droit de se servir de son nom !

Et il faut en finir avec l'équivoque !

A Saint-Dié, c'est de notoriété publique, ce qui est en cause aujourd'hui, c'est le moyen de faire élire discrètement M. Mansuy.

Qui votera LEMAIRE, fera élire MANSUY !

Est-ce là cet air pur qui devait passer sur les mœurs politiques ?

Vosgiennes et Vosgiens,

Toute politique implique un choix.

L'Union que certains vous proposent est un écran derrière lequel se déroulent les querelles les plus sordides.

Vous en avez la preuve dans toute la France dans le parti dit « des nationaux » et vous pouvez en déduire ce que serait une Assemblée livrée à ces politiciens.

Vous êtes choqués de l'utilisation abusive de l'adjectif « national ». Où étaient beaucoup de ces personnages entre 1940 et 1945, quand il y avait du danger ?

Demain, même dans les limites que lui fixe la nouvelle Constitution, l'Assemblée Nationale sera la seule expression de la volonté populaire.

De sa composition dépend donc son efficacité.

Que voulons-nous ?

FAIRE LA PAIX EN ALGÉRIE :

Par des négociations avec ceux qui se battent.

JUGULER LA CRISE DU TEXTILE :

— Nécessité de recréer de l'emploi ;

— Limiter les effets de la concurrence étrangère et plus particulièrement du Marché commun qui nous menace.

SAINT-DIÉ INDUSTRIEL :

— C'est l'avenir de notre région.

— Mais nous n'imposerons l'installation de nouvelles industries que si nous brisons l'opposition des grands patrons du textile, de certains dirigeants de la Chambre de Commerce de Saint-Dié et des députés vosgiens à la solde du patronat.

FAIRE DROIT AUX REVENDICATIONS DES TRAVAILLEURS :

— Amélioration du pouvoir d'achat des masses pour favoriser la reprise des affaires ;

— Défense des droits syndicaux et sociaux.

AIDER L'AGRICULTURE DE LA MONTAGNE :

— Protéger la production laitière ;

— Lutter contre un reboisement spéculatif ;

— Parité des avantages sociaux ;

— Parité des prix industriels et agricoles ;

— Encourager l'habitat rural ;

— Freiner l'exode rural par la création d'emplois.

ASSURER LA DÉFENSE DES CLASSES MOYENNES

(artisans, commerçants et professions libérales)

— Réforme fiscale démocratique qui fasse payer les grands industriels.

TENIR LES ENGAGEMENTS PRIS A L'ÉGARD DE TOUTES LES VICTIMES DE LA GUERRE :

— Anciens combattants, ex-P.G., déportés et sinistrés (abrogation du décret Lemaire pénalisant les sinistrés mobiliers).

AIDER LES FAMILLES ET LES VIEUX
DÉFENDRE L'ÉCOLE PUBLIQUE ET SES MAITRES
PRÉPARER L'AVENIR DE NOTRE JEUNESSE
DÉFENDRE LES LIBERTÉS PUBLIQUES

Voilà quelques idées simples, mais claires.

En 1956, des milliers d'entre vous m'ont fait confiance sur une liste à laquelle participait mon ami Maurice Poirot, député socialiste, qu'un état de santé éloigne de la bataille politique, mais dont l'amitié me reste précieuse.

Cette fois encore avec l'appui de mes amis communistes, encouragé par la sympathie que me témoignent de nombreux socialistes, laïques et républicains de toutes nuances, je vais à la bataille avec confiance.

J'entends éviter toute polémique de nature à distendre les liens qui unissent, dans notre département, les républicains de pensée diverse.

Mon but est de servir la République, la démocratie et la paix. De faire en sorte que l'union de tous les vrais démocrates soit le gage d'une victoire commune.

Avec mon ami François LAMBLÉ, ouvrier bonnetier en chômage, ancien combattant, ancien P.G., je crois au succès final du progrès et de la paix.

Je vous demande de m'aider.

Robert CHAMBEIRON

Député progressiste sortant
Ancien Combattant
Chevalier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre
Rosette de la Résistance

Remplaçant éventuel :

François LAMBLÉ

Ouvrier bonnetier
Ancien Combattant
Ancien P.G.

Vu le Candidat.

ATTENTION : Pour éviter l'annulation du bulletin de vote, ne rayez rien, n'ajoutez rien, ne modifiez rien !

Imp. Loos, Saint-Dié